Evolution du Replay TV dès le 2 novembre 2026

Chère Cliente, Cher Client,

Un nouveau modèle publicitaire sera introduit sur le Replay TV par l'ensemble des opérateurs suisses dès le 2 novembre 2026 : le Replay-Ads.

Cette évolution découle d'un accord sectoriel conclu au niveau national afin de préserver la fonction Replay sans augmenter les tarifs des abonnements, tout en compensant partiellement les pertes de revenus publicitaires liées au visionnage en différé.

Concrètement, certaines publicités ne pourront plus être avancées lors du visionnage d'émissions en Replay ou enregistrées depuis moins de 7 jours.

Les chaînes concernées dès le lancement sont :
RTS 1, RTS 2, SRF 1, SRF 2, RSI LA 1, RSI LA 2, SRF Info, RTL, RTL Zwei, Super RTL, NITRO, VOX, ProSieben, Kabel Eins, ProSieben Maxx, Puls8, Sat.1, Sat.1 Gold, Sixx, TV24 et TeleBärn.

D'autres suivront dans le courant de l'année 2027, dont celles des groupes français TF1 et M6.

Si vous souhaitez continuer à profiter du Replay TV sans ces nouvelles publicités, vous avez la possibilité de souscrire à l'option Replay Premium (CHF 8.– par mois) directement depuis le menu de votre Box TV net+ ou via votre espace client MYNET+.

Cette option n'est pas encore disponible sur l'application net+ TV mais le sera ultérieurement.

Pour plus d'informations et découvrir l'ensemble des modalités, rendez-vous sur :
voe.ch/faq/replay-ads

Nous vous remercions de votre fidélité et vous adressons nos salutations les meilleures.

VOé multimédia SA

Nicolas Richard
Codirecteur général

Caroline Bessard
Responsable marketing
et communication